

P.P 2067 CHAUMONT

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

dimanche 21 décembre 2008 à 11h15 avec la participation
du Chœur de Chaumont
dimanche 15 février 2009 à 11h15
dimanche 15 mars 2009 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE

mardi 6 janvier 2009 à 14h30
mardi 3 février 2009 à 14h30
mardi 3 mars 2009 à 14h30

NOËL

Veillée de Noël en musique, le 24 décembre 2008 à 18h00 à
la chapelle de la Maladière

Culte de la nuit de Noël le 24 décembre 2008 à 23h00 à la Collégiale

Noël 25 décembre 2008, culte groupé à la Collégiale à 10h00

MESSE À LA COUDRE CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

Les dimanches à 17h00 messe en latin en rite ancien pour tous les
catholiques du canton



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

PRODUCTION DU CHŒUR DE CHAUMONT
À l'occasion du culte de Noël le dimanche 21 décembre 2008 11h15
à la Chapelle de Chaumont

**JOYEUX NOËL ET
HEUREUSE ANNÉE
2009**



Délaï de rédaction prochain Chaumonnier : 21 février 2009

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT
Paraissant 4 fois par an 4ème trimestre 2008 n°119

Impression : SIP, Torrée 27, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch
Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com fax 032/753.01.56

www.chaumont-neuchatel.com

Société d'Intérêt Public de Chaumont Assemblée générale 2008

Le 23 octobre 2008 s'est tenue à la chapelle de Chaumont l'assemblée générale annuelle de la SIP.

La bienvenue a été souhaitée à 18 personnes ayant répondu à l'invitation de la SIP, puis le rapport du comité a passé en revue les faits qui ont marqué la vie sur notre montagne durant l'année écoulée.

Plusieurs manifestations ont rassemblé et réjoui de nombreux Chaumonniers : en décembre, il y eut à la Chomette le passage du Saint-Nicolas, suivi d'un petit concert de flûte de pan ainsi que d'un loto amical. Il y eut ensuite la participation du Chœur mixte au culte de Noël du dimanche 16 décembre. En janvier, ce dernier a donné un petit concert à la Chomette et le samedi 31 mai, cette maison d'accueil a fêté ses 20 ans d'existence. Nous relevons que c'est là que réside la doyenne du canton, qui a fêté ses 105 ans en décembre 2007.

Le samedi 28 juin 2008, la 5^{ème} Fête de Chaumont sur le terrain de foot, organisée en collaboration cette année avec les TN et Pro Funi ainsi que les sociétés locales, a connu un beau succès. Pour l'occasion, le funi était gratuit toute la journée. Le temps était radieux et les activités, tant à la Coudre qu'à Chaumont, réussies.

Jeudi 31 juillet a eu lieu "l'Odyssée de Chaumonix": son cochon de lait et breuvages assortis a attiré du monde sous la tente, qui présentait une belle décoration pour l'occasion.

Le vendredi 1^{er} août, fête nationale, M Pascal Sandoz s'est déplacé à Chaumont pour le discours annuel et la Ville a offert le vin de l'apéro. Le soir, la fondue a créé la bonne humeur sous la tente.

Le Tennis Club de Chaumont est toujours bien actif. Il a fait son loto bisannuel à Cortaillod.

Quelques travaux d'amélioration ont été effectués sur Chaumont:

Une coupe d'arbres a été faite au printemps à côté du tennis, ce qui rend aux clients du P'tit Hôtel une partie de la vue perdue pendant longtemps et permet aux courts du tennis de sécher plus vite.

L'ancienne table d'orientation de la tour a pris sa place définitive dans la salle d'attente supérieure du funi.

La SIP a changé les deux bancs publics le long du chemin bordant le champ Jeanjaquet, qui étaient dans un piteux état.

Il y a du nouveau du côté de l'école de Chaumont : une classe enfantine a été ouverte.

Un article paru dans l'Express nous informe que le parc éolien de Chaumont pourrait devenir réalité d'ici deux ans.

Animé par la volonté de maintenir la qualité de vie dans un bel environnement, le comité de la SIP s'occupe de divers dossiers, qui sont pour la plupart encore en cours, parfois depuis plusieurs années. En voici quelques-uns : la remise en état de l'emplacement des « porte-cabines » du Grand Hôtel au chemin du Signal, l'accès aux toilettes à la Chapelle - lieu utilisé non seulement par l'EREN, mais aussi par les sociétés locales, entretien des bordures le long de la route de Chaumont, suivi des coupes d'arbres au sud du P'tit Hôtel, déneigement mal fait à certains endroits, horaires et tarifs du funi, signalisation du parcage, chevaux, émanation de pollution sur Chaumont, subvention des transports scolaires, etc...

Pour continuer ses activités, le comité de la SIP a besoin d'aide, il demande des forces vives qui contribueraient à donner de nouvelles idées, s'investir dans le travail de l'organisation des fêtes et y donner des coups de main, entretenir les relations avec nos autorités et différents partenaires, rédiger des lettres et autres. Par ailleurs, il serait souhaitable que des Chaumonniers soient présents aux débats du Conseil général de la Ville lorsque les sujets abordés concernent Chaumont : une présence est un signe fort d'intérêt et peut influencer les discussions et les décisions. Que les intéressés se manifestent.

La soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'une verrée.

Pour le comité, Michel Du Bois

Bureau : Trois-Portes 35, Niel

R. + F. Götz

Tél et fax : 032/730 55 25

Atelier : Côte 14, Niel

Peinture Sàrl

e-mail : rfgotz@net2000.ch

CHAUMONT
ou
Les délicieux environs de Neuchâtel

suite

CHAUMONT, DES PRAIRIES D'ESTIVAGE AU BELVÉDÈRE
TOURISTIQUE

Dans un texte de 1143 conservé aux archives de l'Etat, Mangold et Rodolphe de Neuchâtel confirment la création du domaine de l'Abbaye de Fontaine-André, située au pied même de Chaumont. On y apprend entre autres choses que les terres accordées aux moines prémontrés par les deux seigneurs de Neuchâtel s'étendent vers le nord: *usque ad costam montis de Chomon*. Ces six petits mots latins, signifiant que la propriété des moines s'arrête "au pied de la côte de la montagne de Chaumont", constituent la première mention connue de ce lieu dit. Il y a donc plus de huit cent cinquante ans que Chaumont domine Neufchâtel.

Depuis cette date, le nom apparaît régulièrement dans les textes, mais sous des formes diverses, le plus souvent liées à la langue utilisée par les notaires pour la rédaction des documents officiels. Ainsi trouve-t-on successivement les appellations suivantes. En latin d'abord, *contra montem Chalmont* (contre la montagne de Chaumont), *in Chalmone* (à Chaumont) vers 1212-1220, en français primitif ensuite "*sur le fait de la montagne de Chumont*" (au sommet de la montagne de Chaumont) dans un acte du vingt-cinq janvier 1359, délimitant la frontière entre la seigneurie de Valangin et le comté de Neuchâtel en fonction de la ligne d'écoulement des eaux de part et d'autre du faite de la montagne de Chaumont qui sépare ces deux possessions féodales.

Quant au sens du mot, il a donné lieu à diverses interprétations; on l'a rapproché tour à tour du latin "*calvus mons*", "mont chauve" c'est à dire montagne au sommet déboisé, puis de l'expression "sur le mont" que la langue vernaculaire médiévale aurait prononcé "Chu l'mont". Comme les meilleurs historiens de la toponymie française hésitent encore, nous ne nous permettrons pas de trancher dans ce dilemme. Avouons cependant que nous avons un faible pour l'appellation "sur le mont", nous appuyant entre autres pour cette lecture sur l'existence, au sud-est de Dombresson,

d'un lieu dit Sous-le-Mont qui se trouve, comme par hasard, au nord exact du signal du Grand Chaumont qui culmine à 1271 mètres. Si donc il y a un "Sous le Mont", pourquoi n'y aurait-il pas de "Sur le Mont"?

Mais l'origine du nom n'importe en définitive que fort peu. Demandons-nous plutôt ce que pouvait bien abriter cette montagne avant de devenir, dès le XIXe siècle, le lieu de rassemblement des touristes et des amateurs d'air pur et de soleil.

A l'évidence, pas grand chose dans les premiers siècles où l'existence de Neuchâtel est attestée. En effet, lorsqu'en avril 1011 le roi de Bourgogne Rodolphe III – dont la capitale est à Arles – accorde à son épouse Irmengarde un douaire important composé des villes d'Aix-en Provence et d'Annecy, du monastère du Grand Saint-Bernard, de l'église de Font, des villages d'Yvonand, d'Auvernier et de St Blaise et enfin du château et du domaine "très royal" de Neuchâtel (*novum castellum, regalissimam sedem*) il n'est fait nulle part mention de la montagne de Chaumont. C'est que, à l'aube du deuxième millénaire, comme toutes les montagnes culminant au-dessus de 1000 mètres, Chaumont ne devait guère offrir un séjour agréable. Comme, de surcroît, les plaines et les vallées du voisinage étaient bien loin d'être totalement occupées par des habitants encore rares, il n'était pas nécessaire de les défricher pour vivre.



Ce n'était pourtant que partie remise et, en mai 1359, les documents attestent qu'un certain "Willermot dit Lechet et sa femme Jeannette", habitants de Neuchâtel, sont propriétaires d'un pré à Chaumont, au lieu dit Cacerande, tout proche des terres de l'Abbaye de Fontaine-André. Il semble bien que cette première possession attestée se soit trouvée plus proche du pied de la Grande Côte que du sommet de Chaumont. En revanche, en 1375, dans une des plus importantes reconnaissances de l'histoire médiévale neuchâteloise, un autre tenancier reconnaît posséder "maison, prés et ouches" (jardins) à Chaumont; on est en droit de considérer que ce propriétaire constitue un des authentiques pionniers saisonniers de la terre chaumonnaise proprement dite.

suite dans le prochain Chaumonnier

Ce texte a paru dans une plaquette publicitaire, publiée par l'Hôtel Chaumont et Golf en 1998. Il est repris par Le Chaumonnier avec l'accord de l'auteur, Jean-Pierre Jelmini, historien à Neuchâtel.

PETITE ANNONCE

Nous cherchons à Chaumont quelqu'un souhaitant aider Jasmina à faire ses devoirs 2 ou 3 fois par semaine. Jasmina habite au Pré-Girard (Combe d'Enges 55) et est à l'école de Chaumont en 1^{ère} primaire.

Merci de prendre contact avec Mme et M. Allemand au 032 753 19 61

Pour le maintien d'une fête nationale à Chaumont

Après 4 années d'organisation et d'animation des festivités liées à la fête nationale à Chaumont, le Comité du 1^{er} Août passe la main.

Il cherche donc de nouvelles forces qui - après un temps d'adaptation pendant lequel elles recevront tout le soutien nécessaire - pourront reprendre cette activité.

Disponibilité, imagination, créativité, sociabilité et surtout, envie de faire vivre notre belle région, sont les meilleurs atouts pour cette fonction.

Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec M. Blaise-Alain Junod

Le comité remercie la population de sa fidèle présence aux fêtes qu'il a eu le plaisir d'organiser et souhaite d'ores et déjà à ses successeurs d'en retirer autant de plaisir qu'il en a eu.

Pour le comité du 1^{er} août : Blaise-Alain Junod
Email : bajunod@swissonline.ch Tel : 032 753 91 43



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Lundi au vendredi
7h00-12h00 /
17h00-19h00

Samedi
7h00-12h00 /
18h00-19h00

Dimanche
7h30-10h00 /
17h00-19h00